



JEUNESSE

COVID-19 : Zoom sur les accueils d'enfants des personnels prioritaires

La Ville de Guérande a mis en place différents services d'accueil la semaine et le weekend à destination des enfants des personnels prioritaires. Découvrez ce dispositif exceptionnel, piloté par la Maison de la Famille.

Publié le 08 avril 2020

Voici le détail du fonctionnement des accueils pour les enfants des personnels identifiés comme prioritaires (voir [liste](#)) :

- 3 Accueils Périscolaires (APS) fonctionnent matin et soir sur les sites des écoles du Pradonnais (regroupant les enfants de cet établissement ainsi que ceux du Bois-Rochefort et de Saillé), de Jean de la Fontaine (école publique du village de La Madeleine) et de Saint-Aubin (regroupant les enfants de cet établissement ainsi que ceux de Sainte-Marie et Saint-Joseph)
- Accueil de Loisirs peut recevoir des enfants le mercredi en ½ journée ou en journée selon les besoins des parents
- Accueil Péri Scolaire (APS) fonctionne le week-end matin et soir, dans le cas où les écoles accueilleraient des enfants scolarisés (école de La Pradonnais)
- La restauration scolaire propose des repas également sur le site du Pradonnais (du lundi au vendredi)
- Le multi accueil Les Castellous accueille tous les jours les enfants âgés de 3 mois à 3 ans de 7h30 à 18h30
- Le multi accueil inter-entreprise « Bébé d'Éole » se tient également disponible pour accueillir des enfants

Un remerciement particulier est adressé aux agents municipaux qui continuent d'assurer l'accompagnement des enfants ainsi qu'à toutes celles et ceux en charge de l'entretien des locaux. Sans eux, le quotidien des familles des personnels prioritaires serait une épreuve encore plus difficile à surmonter. Toutes et tous appliquent consciencieusement les gestes barrière et effectuent un travail de sensibilisation auprès des familles.



Un dispositif mis en place également pour les vacances de Printemps

Pour les vacances de Printemps, le multi-accueil 0-3 ans et un accueil de loisirs seront assurés par la Ville de Guérande pour les enfants (âgés de 3 à 11 ans et de 10 à 14 ans) des personnels prioritaires. Les enfants seront accueillis du 13 au 17 avril et du 20 au 24 avril de 7h30 à 18h30 (en journée, ou ½ journée avec ou sans repas). Pour ces mêmes familles, un accueil sera possible également les week-ends sous condition de s'inscrire au plus tard le vendredi qui précède avant 12h. Ce dispositif est totalement pris en charge par de la Ville de Guérande.

Services sur inscription à la Maison de la Famille - 02 40 15 10 50

Inscriptions à faire la veille avant 12h pour le lendemain et avant le vendredi midi pour le week-end et le lundi





HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h